

VIANDE BOVINE



Chiffres-clés HAUTS-DE-FRANCE

475 000 hectares
d'HERBE et de FOURRAGES



22% de la surface
agricole
de la RÉGION

390 millions d'€
de CHIFFRE D'AFFAIRES



23% du chiffre d'affaires
animal RÉGIONAL

8 400 ELEVEURS
de bovins
soit 3 300 de moins en 10 ans



36%
des agriculteurs
de la RÉGION



dont **4 570**
ELEVEURS
de vaches
allaitantes

830
EXPLOITATIONS
SPÉCIALISÉES
Bovins-Viande



810 EMPLOIS À TEMPS PLEIN
sur ces exploitations

1,12 MILLION
de bovins
soit 90 000 animaux
de moins en 10 ans

dont **154 100**
vaches allaitantes

133 BOVINS
par élevage

34 VACHES ALLAITANTES
par atelier



8%

de la viande bovine produite
EN FRANCE

7^{ème}
région
de FRANCE

112 000
tonnes de viande bovine
produite



107 000 tonnes
de viande bovine
abattue

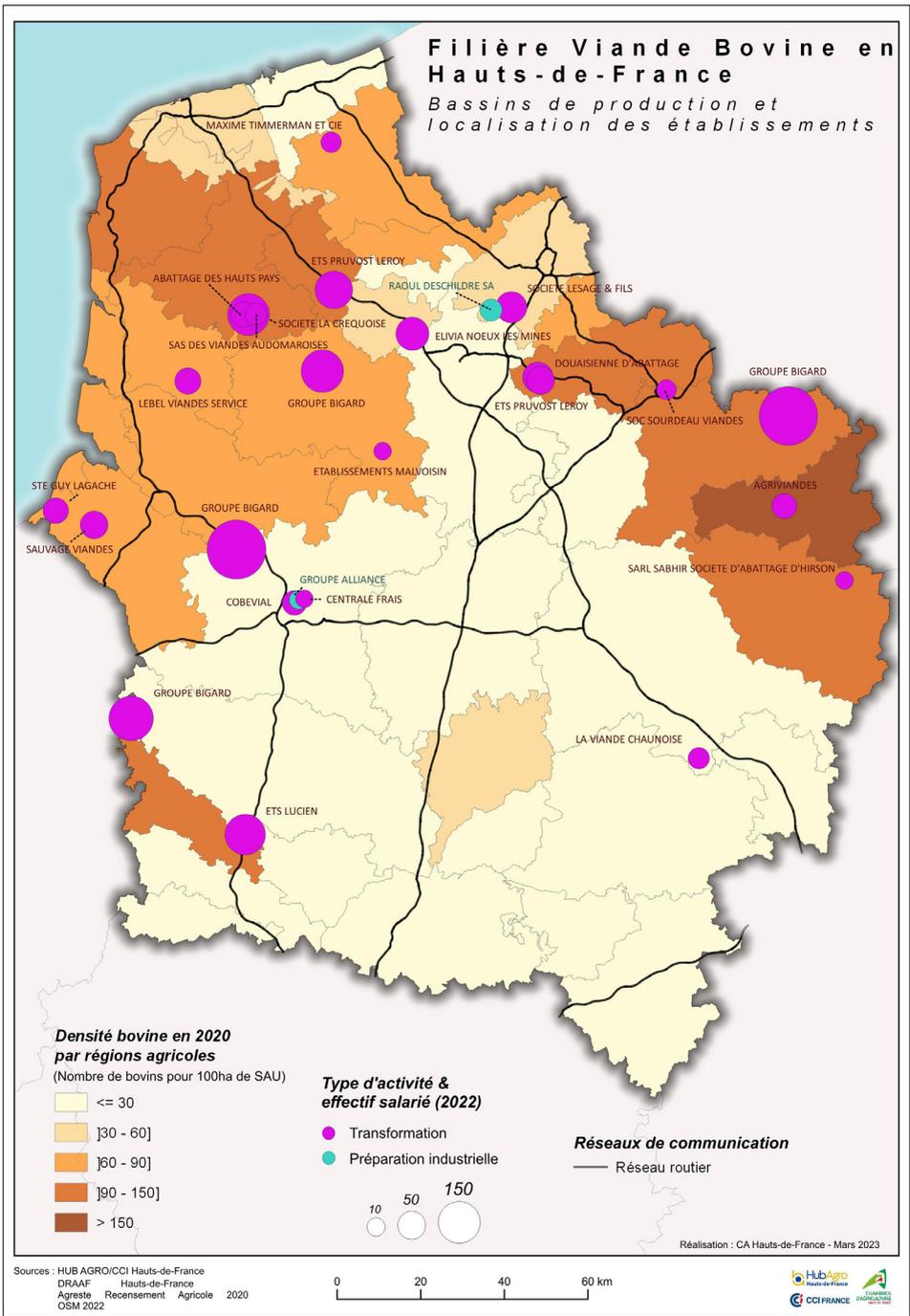
7,4% de la viande bovine abattue en France

8^{ème}
région française



Filière Viande Bovine en Hauts-de-France

Bassins de production et localisation des établissements



Sources : HUB AGRO/CCI Hauts-de-France
DRAAF Hauts-de-France
Agreste Recensement Agricole 2020
OSM 2022

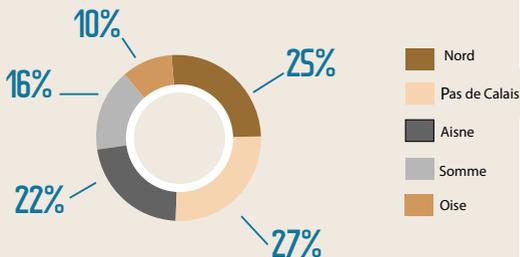
0 20 40 60 km

HubAgro Hauts-de-France
CCI FRANCE
UNIVERSITÉ HEDERLÉ

Analyse cartographique réalisée à partir d'un travail partenarial avec la CCI Hauts-de-France dans le cadre du Hub Agro, sur la connaissance de l'appareil productif agroalimentaire régional.

La viande bovine et les territoires

154 100 vaches allaitantes par département



Le cheptel de vaches allaitantes représente **14 % du total de bovins** en région et demeure **de moitié inférieur** au nombre de vaches laitières.

La répartition géographique de ces élevages spécialisés en viande fait apparaître que le Nord et le Pas de Calais font jeu égal et **totalisent plus de la moitié des effectifs** de ce type d'animaux.

La région compte **une spécialité sous Label Rouge**, il s'agit de la viande bovine **Belle Bleue** : elle est surtout produite dans les régions agricoles du Hainaut et de la Thiérache, à partir d'animaux de la race blanc-bleu.

Près de 25% des volumes de viande bovine produite sont issus **de la réforme de vaches laitières**. De plus, bon nombre de troupeaux sont mixtes, avec des races à lait et à viande.

Ainsi les bassins de production de viande bovine sont **calqués sur les bassins laitiers** majeurs, au nord-ouest et au centre-est de la région.

Dans les six régions agricoles principalement concernées, on dénombre plus de 100 bovins pour 100 hectares de SAU ; il y a donc dans ces zones **plus de bovins que d'hectares**.

Au total tous les territoires, qui vont du Pays de Bray à la Thiérache, regroupent **80 % du cheptel bovin et 70 % des vaches allaitantes**.



Les activités de négoce d'animaux, en tant que maillon le plus proche des éleveurs, sont presque toutes implantées dans l'«arc élevage», du Vimeu à la Thiérache en passant par le Haut-Pays.

Les grands outils industriels d'abattage et de transformation de la viande bovine sont en majeure partie installés à proximité des bassins de production.

Toutefois, certaines implantations sont aussi dictées par la présence des réseaux de communication. Il en est ainsi le long de l'autoroute A26, ou encore au croisement de l'A29 et de l'A16.



Zoom sur les signes de Qualité en viandes bovines

Selon l'observatoire des signes officiels de la Qualité et des Origines, les Hauts-de-France comptabilisent

130 exploitations en agriculture biologique avec **3 690 Vaches allaitantes**

237 exploitations* produisant 550 tonnes de viandes au titre de **6 labels rouges** dont :

88 exploitations
144 tonnes de viande
Charolaise

75 exploitations
101 tonnes de viande
Limousine

38 exploitations
21 tonnes de viande
multi-races

33 exploitations
198 tonnes de viande
Blonde d'Aquitaine

15 exploitations
86 tonnes de viande
Blanc-Bleue

*des exploitations peuvent détenir plusieurs labels



De la prairie au steak haché

La filière viande bovine est **la seconde filière animale de la région Hauts-de-France** après celle du lait, avec laquelle elle se combine le plus souvent.

Au cœur d'un vaste bassin de consommation qu'ils ne parviennent à alimenter totalement, les différents maillons qui la composent sont pourtant **tous représentés** : le négoce d'animaux vivants au plus près des éleveurs bovins, l'abattage plutôt présent dans le nord de la région et la découpe-transformation (viande hachée notamment) plutôt installée dans le sud.

Cette filière est **globalement déficitaire** tant du point de vue des capacités d'abattage que des volumes produits qui n'atteignent que **les quatre cinquièmes des tonnages consommés** par les habitants des Hauts-de-France.

INTRANTS VIANDE BOVINE



- Génétique bovine, bâtiments et équipements bovins, production d'herbe et de fourrage, aliments
- Gènes Diffusion, **60 %** du marché français de l'insémination race Charolaise
- **312 000 tonnes** d'aliments bovins produits

PRODUCTION VIANDE BOVINE

- **37 %** viande de mâles = **41 000 tonnes**
- **25 %** viande de vaches laitières de réforme = **27 600 tonnes**
- **18 %** viande de vaches allaitantes de réforme = **19 700 tonnes**
- **16 %** viande de génisses = **18 200 tonnes**
- **5 %** viande de veaux de boucherie = **5 200 tonnes**

INDUSTRIES DE LA VIANDE BOVINE



- **8** abattoirs de bovins, dont **3** abattoirs spécialisés
- Ratio abattage / production : **95 %**
- **2 000** emplois salariés en abattage-découpe-transformation

NEGOCE ET EXPEDITION DE VIANDE BOVINE

Le négoce d'animaux vivants est assuré par 4 groupements de producteurs et une trentaine de négociants spécialisés ou non dans les bovins.

- Exportation de bovins vivants : **16 millions d'€**

CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE



Consommation par habitant

- **22 kg** par an (moyenne française)
- **132 000 tonnes-équivalent-carcasse** (consommation régionale estimée)
- Taux d'auto-provisionnement régional : **80 %**
- Déficit de **25 000 tonnes** de viande bovine importées d'autres régions ou pays

Sources des indicateurs : Agreste, Insee, Douanes, FranceAgriMer, Fichier IAA CCI HdF dans le cadre du Hub Agro, Coop de France Nutrition animale, SNIA, Chambres d'agriculture Hauts-de-France.

Reproduction et utilisation autorisées avec mention intégrale des sources, du nom du document «Filières&co n°3» et du traitement des données par les Chambres d'agriculture Hauts-de-France. Pour en savoir + : <https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/ressources/documents/economie/marches-et-filières-agricoles/>. Contact : Florence Le Dain, Stratégie et Prospective - f.le-dain@hautsdefrance.chambagri.fr. Publication de la Chambre d'agriculture Hauts-de-France - 19 bis rue A. Dumas AMIENNES CEDEX 3. Directeur de la publication : Laurent Degenne - Rédaction et mise en page : Services « Stratégie et Prospective » et « Communication » des Chambres d'agriculture Hauts-de-France, C.Faure. Impression : Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais mars 2023 - ISSN 2556-207X

